

Dans toutes ces accusations, il y avait assurément une part de vrai, car, fréquemment, les Girondins s'assemblaient, soit pour dîner entre amis, soit pour passer ensemble la soirée, sans que ces réunions fussent des orgies, comme leurs ennemis voulaient le faire croire... D'ailleurs, ils ne pouvaient prolonger bien tard ces distractions, retenus qu'ils étaient, pour la plupart, à l'assemblée et dans les commissions où les séances duraient une partie de la nuit. Buzot avait ainsi été nommé au comité de l'instruction publique, sans qu'il prit jamais, toutefois, une grande part à ces travaux, portant alors sur l'organisation de l'enseignement primaire.

Il était vrai aussi que Buzot et ses amis avaient choisi des endroits déterminés pour leurs agapes. Le restaurant Venua, dont les salons s'ouvraient sur la rue Saint-Honoré, et dont les jardins s'étendaient jusqu'à la terrasse des Feuillants, sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui l'hôtel Meurice, était un de ces lieux, et le 7 décembre 1792, un citoyen dénonça le fait au club des Jacobins :

... « Je suis, dit-il, dans l'usage d'aller dîner chez Venua ; chez ce restaurateur, il y a deux salles. J'aperçus, dans l'une, une table bien servie, ce qui me détermina à y entrer. On se met à table, et je me trouve avec 80 députés. Je demande à mon voisin si le dîner était préparé ; il me dit : Est-ce que vous n'êtes pas invité ? — On avait choisi Barbaroux pour président ; Buzot fait l'agrément de cette table par ses bons mots. Dans ce conciliabule, on tire à boulets rouges sur les Jacobins. Tout en rendant justice à la société, on se plaint beaucoup de Chabot et de quelques autres membres. Ils assurent que, dans trois semaines, il ne restera pas plus de quarante sociétaires. A la fin du repas, on a fait un appel nominal : chacun a payé 6 francs... »

Les uns chez les autres ils se recevaient aussi ; Dufriche-Valazé notamment, qui demeurait 10, rue d'Orléans, les hébergeait fréquemment au nombre d'une quarantaine, parmi lesquels Buzot, Lacaze, Gensonné, Brissot, Guadet, Boilleau, Duprat, Salle, Lidon, Duperrier,

Barbaroux, Chambon, Bergeret, Mollevaut, Lesage, etc. « Quand neuf heures sonnaient, on allumait du feu et des bougies, on annonçait successivement Buzot, Salle, et ils étaient reçus dans le salon par M<sup>me</sup> Valazé, femme du meilleur monde. Les députés délibéraient sur les affaires publiques ; ils ne se retiraient pas avant minuit<sup>1</sup>... » et c'est là, qu'aux journées de juin, les Girondins traqués auront l'un de leurs derniers entretiens. — Buzot lui-même était soupçonné de leur donner asile, à l'hôtel de Bouillon ; plus tard, le *Thermomètre du jour*, par la plume de Dulaure, ira jusqu'à accuser Philippe d'Orléans « d'avoir assisté à des conciliabules secrets, qui se tenaient, la nuit, chez la femme de Buzot, dans le faubourg Saint-Germain, où se rendaient Dumouriez, Roland et sa femme, Vergniaud, Brissot, Gensonné, Gorsas, Louvet, Petion, Guadet, etc.<sup>2</sup> ». Amère ironie qui fit dénoncer, comme complotant avec Philippe-Egalité, le député de l'Eure que nous allons voir précisément demander son exil !... Aussi, avec quelle indignation M<sup>me</sup> Roland repousse-t-elle ces insinuations... « Quant aux prétendus conciliabules chez la femme de Buzot, rien au monde n'est si ridicule. Buzot, que j'avais beaucoup vu lors de l'Assemblée constituante, avec lequel j'étais demeurée en correspondance d'amitié, Buzot, dont les principes purs, le courage, la sensibilité, les mœurs douces m'inspirèrent infiniment d'estime et d'attachement, venait fréquemment à l'hôtel de l'Intérieur ; je ne suis allée qu'une fois chez sa femme depuis leur arrivée à Paris pour la Convention, et ils n'avaient aucune espèce de relations avec Dumouriez... » Et, indignée de ces sottises, elle envoyait en même temps une lettre de protestation au député Dulaure<sup>3</sup>.

Comme M<sup>me</sup> Roland l'avancait, en effet, elle-même, c'était surtout au ministère de l'Intérieur que le parti aimait à se réunir.

... « Je m'étais imposé, dit-elle, de ne recevoir aucune

1. R.-N. Dufriche-Desgenettes. *Souvenirs de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*.

2. *Le Thermomètre du jour*, n<sup>o</sup> 526, 9 juin 1793.

3. *Notices historiques*, t. II, p. 57.

femme, et j'ai suivi scrupuleusement cette règle. Jamais mon cercle n'a été fort étendu, et jamais les femmes n'en ont composé la plus grande partie. Après mes plus proches parents, je ne voyais que les personnes dont les goûts et les travaux intéressaient mon mari. Je sentis qu'au ministère je serais exposée à un entourage fort incommode, qui même aurait ses dangers ; je trouvai que M. Petion avait pris à la mairie un parti fort sage, et j'estimai qu'il était aussi louable d'imiter un bon exemple que de le donner. Je n'eus donc ni cercle, ni visite ; c'était d'abord du temps de gagné, chose inappréciable quand on a quelque moyen de l'employer. Deux fois la semaine seulement je donnais à dîner : l'une aux collègues de mon mari avec lesquels se trouvaient quelques députés ; l'autre à diverses personnes, soit députés, soit premiers commis des bureaux, soit enfin de telles autres, jetées dans les affaires, ou occupées de la chose publique. Le goût et la propreté régnaient sur ma table sans profusion, et le luxe des ornements n'y parut jamais ; on y était à l'aise, sans y consacrer beaucoup de temps, parce que je n'y faisais faire qu'un service, et que je n'abandonnais à personne le soin d'en faire les honneurs. Quinze couverts étaient le nombre ordinaire des convives, qui ont été rarement dix-huit, et une seule fois vingt. Tels furent les repas que les orateurs populaires traduisirent à la tribune des Jacobins en festins somptueux, où, nouvelle Circé, je corrompais tous ceux qui avaient le malheur de s'y asseoir. Après le dîner, on causait quelque temps au salon, et chacun retournait à ses affaires. On se mettait à table vers cinq heures, à neuf il n'y avait plus personne chez moi : voilà ce qu'était cette cour dont on me faisait la reine, ce foyer de conspiration à battants ouverts<sup>1</sup>.

Parmi ces convives, il en était qui bientôt devaient évoluer et devenir les ennemis acharnés des Girondins. Sans parler de Robespierre et de Danton qui, depuis le début de la Convention, avaient cessé de fréquenter les

1. *Notices historiques*, t. II, p. 133.

Roland, citons Garat, alors ministre de la Justice ; Pache, qui se sépara définitivement dès le mois de novembre ; Anacharsis Cloots enfin, qui sera, contre Buzot, l'un des principaux accusateurs...

... « Je n'aurais pas parlé de ce vil personnage, dit M<sup>me</sup> Roland, sans le rôle distingué qu'il a joué parmi les détracteurs des gens de bien, et l'art avec lequel il a concouru pour faire du *fédéralisme* un épouvantail pour les sots, ou un titre de proscription contre les bons esprits qui n'adoptaient pas sa chimère de république universelle.

« La dernière fois qu'il vint chez moi, il mit en jeu sa marotte, rebattit toutes ses extravagances sur la possibilité d'une Convention formée des députés de tous les coins du monde : les uns répliquèrent par des plaisanteries ; Roland, ennuyé du pédantisme et du bruit avec lequel Cloots soutenait son opinion et prétendait la faire adopter, eut la bonté de lui pousser trois ou quatre syllogismes, après lesquels il lui tourna le dos : la conversation se tempéra et se divisa ; Buzot, dont l'esprit judiciaire ne s'amuse pas longtemps à combattre des moulins à vent, s'étonnait de ce qu'on traitait le fédéralisme comme une hérésie politique ; il observait que la Grèce, si célèbre, si féconde en grands hommes et en hauts faits, était composée de petites républiques fédérées ; que les Etats-Unis, qui, de nos jours, offraient le tableau le plus intéressant d'une bonne organisation sociale, formaient un composé du même genre, et qu'il en était ainsi de la Suisse. Qu'à la vérité, dans le moment actuel et la situation de la France, l'unité était importante à conserver pour elle, parce qu'elle offrait ainsi une masse plus imposante aux ennemis du dehors, et un ensemble d'action précieux à conserver pour la confection des lois qui devaient lui assurer une constitution ; mais qu'on ne pouvait se dissimuler qu'il y aurait du relâchement dans les liens politiques qui uniraient un Provençal avec un Flamand ; qu'il était difficile de faire régner sur une si grande surface, cet attachement qui fait la force des républiques, parce qu'enfin l'amour de la patrie n'est pas

précisément celui de la terre qu'on habite, mais des citoyens avec lesquels on vit et des lois qui les régissent, sans quoi les Athéniens n'eussent pas transporté leur existence sur des vaisseaux en abandonnant leur ville; qu'on ne peut bien aimer que ceux qu'on connaît, et que jamais l'enthousiasme d'hommes séparés par deux cents lieues ne peut être commun, uniforme et vif, comme celui des habitants d'un petit territoire...<sup>1</sup> »

Cloots, à la fin de novembre, dans son pamphlet « *Ni Marat ni Roland* », raconte à sa manière le même incident :

... « C'est le 3 septembre qu'on me fit connaître le ministre Roland, chez qui j'ai dîné quatre fois. Mais cette maison, d'ailleurs très agréable par l'esprit et les grâces de M<sup>me</sup> Roland, cette maison, dont les murailles devraient être transparentes comme le cristal, me devint fastidieuse, par un commérage ridicule contre Paris, et par le fédéralisme qu'on y professait pédantesquement. Buzot, l'ascétique Buzot y prétendait qu'une république ne devait pas être plus étendue que son village. Rebecqy, après avoir ferrailé pour les petites républiques, soutint qu'il fallait respecter Nice, dont le commerce ferait tort à Marseille. Bancal, au défaut de mes poumons, réfuta complètement Buzot. Je dis à Rebecqy : Vous êtes orfèvre, M. Josse ? — Non, pardieu, répondit-il sérieusement, je suis marchand de liqueurs. — Roland, en nous racontant l'inconduite de vingt-cinq Feuillants d'un bataillon de Lombards, en conclut vertueusement que les Parisiens sont des poltrons. Je fus le seul à observer que Paris avait fourni trente à quarante mille combattants, dont la bravoure ne s'est pas démentie sur les frontières<sup>2</sup>... »

Bancal d'ailleurs se chargea lui-même de riposter, et plus tard, appelé en témoignage par le député de l'Oise contre Buzot, lui répondit : « Vous me prêtez vos rêveries sur un gouvernement universel ; vous dites que, dans une

1. *Notices historiques*, t. II, p. 163.

2. Buchez et Roux, *loc. cit.*, XXI, 142.

conversation chez Roland, j'ai, à défaut de vos poumons, complètement réfuté Buzot qui, selon vous, soutenait le système fédératif ; comme je ne veux pas qu'on m'attribue ni le bien ni le mal que je n'ai pas fait, et que l'homme public doit compte de ses opinions et de ses actions au public, je dois déclarer que ce n'est pas dans votre sens que j'ai combattu Buzot, et que je ne l'ai pas combattu comme fédéraliste... »

Fédéraliste ! ce sera pourtant le grand mot avec lequel on enverra les Girondins à la mort... Et combien, même alors, connaîtront la valeur de l'épithète qu'on jettera à la face des condamnés comme une suprême injure... Buzot, poursuivi pour ce crime, nous a laissé le souvenir d'une anecdote bien intéressante à cet égard...

« Je me rappelle qu'un jour je fus accueilli très hospitalièrement chez un bonhomme de ce pays qui passait pour un des coryphées de la société populaire. Nous causions tranquillement au coin de son feu sur les affaires du temps. — Citoyen, me dit-il, je hais les fédéralistes, mais je n'aime pas qu'on tue comme ça les hommes sans les entendre. — Je lui dis que nous n'avions pas donné lieu qu'on nous imputât le projet d'établir le fédéralisme en France. Mais, au surplus, lui dis-je, ce n'est pas un crime que le fédéralisme ; quelle idée vous en faites-vous donc ? — Le bonhomme n'en avait aucune ; seulement il imaginait je ne sais quoi de monstrueux, de terrible, de contre-révolutionnaire, sous ce nom de fédéralisme, qu'il haïssait à l'égal de la misère et de la faim. Je lui expliquai un peu le vrai sens de ce terme, et bientôt il fut réconcilié avec lui<sup>1</sup>. »

Ensuite, en de longues pages de ses *Mémoires*, il repasse, jour par jour, sa vie politique, en montrant le peu de fondement de l'accusation, et conclut en ces termes : « Tous mes discours, toutes mes démarches, tous mes vœux ont été pour l'union de la République comme pour l'égalité entre les départements, la liberté de tous les citoyens, le bonheur et la gloire de mon

1. *Mémoires*, p. 52.

pays... » D'ailleurs, ajoute-t-il, quand cela serait?...  
 ... « Le fédéralisme est-il donc un monstre qui doit révolter? Est-ce donc un crime que de chérir un gouvernement sous lequel l'Amérique vit heureuse et libre? Pauvres gens, ils ne savent pas ce que c'est, et vont toujours leur train, comme s'ils en savaient quelque chose! Le fédéralisme est peut-être, pour les vastes pays où l'on veut réunir les avantages d'une liberté bien ordonnée dans l'intérieur avec ceux d'une réunion puissante de toutes les forces de l'Etat à l'extérieur, le mode du gouvernement républicain qui convient le mieux à un grand peuple : c'est l'opinion de Montesquieu et de J.-J. Rousseau, qui mérite bien assurément d'être discutée; et quand on n'aurait pour la soutenir avec force auprès d'une nation sage et éclairée, que l'exemple des Etats-Unis de l'Amérique, cela ne suffirait-il pas pour lui obtenir la plus respectueuse attention? Mais le peuple français ne sait jamais tenir mesure en rien, ni garder une modération honnête<sup>1</sup> !... »

Ainsi, les diners du ministère de l'Intérieur devaient un jour être reprochés aux Girondins comme un crime impardonnable; nous avons vu de quels traits infamants le *Père Duchesne* les dépeignait... Quant à Buzot, ce n'étaient peut-être pas tant ces sérieuses discussions politiques qui l'attiraient, que le charme de son amie... A cette date, semble-t-il, leur liaison se resserre, le drame de famille commence sourdement, et nous le suivons en lisant entre les lignes la correspondance et les *Mémoires*, puisque c'est là le seul moyen de saisir un peu la trame de ce roman, sur lequel les acteurs restèrent toujours muets, et que, jusqu'à présent, on ne saurait éclairer d'un jour complet<sup>2</sup>...

1. *Mémoires*, p. 54.

2. Pour dépeindre, à cette date, l'influence de M<sup>me</sup> Roland sur notre Conventionnel, nous ne saurions mieux faire que reproduire ces quelques lignes où M. Aulard en a si bien marqué la trace : « Ce Buzot qui, à la Constituante avait partagé la popularité de Robespierre et de Petion, mais un peu caché dans leur ombre, était un homme fin, rêveur, passionné, dont M<sup>me</sup> Roland domina,

Nous avons dit, à l'époque de la Constituante, la place que tenait Lanthenas dans le ménage Roland, intime au point de vivre entièrement avec les deux époux. Depuis lors, cette situation n'avait pas cessé : Roland avait été nommé ministre; Lanthenas s'était vu confier un poste important dans la nouvelle administration; puis il avait été nommé député par la Haute-Loire, et avait continué néanmoins d'habiter le palais des Tuileries... Une telle façon d'agir n'était point sans dangers, surtout aux côtés d'une femme jeune et charmante comme l'était M<sup>me</sup> Roland. Plus d'une fois il tenta de se rapprocher d'elle, mais toujours fut éconduit; à la fin il se résigna. Ni les assiduités de Bosc, ni celles de Banca ne lui portèrent ombrage; Buzot seul sut aiguillonner sa jalousie, exaltée encore par les discordances politiques qui régnaient entre eux, celui-ci inclinant vers la droite sous l'impulsion de M<sup>me</sup> Roland, Lanthenas, au contraire, cherchant à se rapprocher des Jacobins. Voyant, en effet, l'accueil que recevait son rival, Lanthenas s'oublia jusqu'à oser faire des scènes. M<sup>me</sup> Roland, d'abord, le réprimanda doucement, mettant sa conduite sur le compte du chagrin. « Vous trouverez toujours, dit-elle, votre sœur qui voudrait, à ce titre, concourir à votre bonheur et qui, parmi mille défauts, n'aura jamais du moins celui d'en imposer sur l'état de son cœur. J'ai tort, peut-être, de vous dire cela; mais l'idée de votre affliction me fait mal, et j'ai peur de parler comme de me taire<sup>1</sup>... » Et, quelques jours après, devant de nouvelles lettres de reproche, elle continue :

par l'ascendant de sa nature énergique, la volonté un peu douteuse et oscillante. Elle enflamma ce contemplatif, le porta aux extrêmes, rendit violente cette âme subtile, et lui inspira une politique et une éloquence faites de colère, de rancune, de mépris, d'héroïsme. En haine des ennemis de son amie, on a vu qu'il en vint, lui qu'on avait vu démocrate unitaire et ami de Paris sous la Constituante, à prêcher le fédéralisme dans l'intimité et à calomnier Paris. Il fut, à la Convention, le porte-parole de M<sup>me</sup> Roland : le 29 septembre 1792, c'est lui qui soutint, avec une insistance passionnée, la motion d'inviter Roland à rester au ministère... » (*Histoire politique de la Révolution française*, p. 410.)

1. Lettres, II, p. 450 et s. M. Perroud place cette correspondance, non datée, vers la fin de 1792.

... « L'idée de votre situation me poursuit, et je vous trouve bien peu de bonne foi lorsque vous me supposez jouir du mal que je puis causer, tandis que c'est la seule infortune à laquelle je sois sensible et qui m'ait causé des chagrins.

« Plus je relis, plus je me persuade que vous vous êtes trompé et que vous avez pris pour un raisonnement ou une ironie dont vous pouviez être blessé, ce qui était de ma part un reproche assez touchant.

« Venez me voir, ou ce soir, ou de midi à deux heures; vous savez bien que je ne serais pas tranquille si mon frère était affligé. » — Mais Lanthenas ne se résigne pas; M<sup>me</sup> Roland pardonne encore :

« Vous me désolez, car je hais de causer du mal, car je vous estime et vous suis attachée, et je redoute ou m'afflige plus particulièrement d'en causer à vous-même. Mais, eussiez-vous mille fois raison, l'empire que j'ai reconnu est établi et je ne puis plus m'y soustraire. Il n'est pas vrai que vous vouliez en moi haine ni désespoir : la première est impossible ; l'autre vous ferait mourir de regret, et d'ailleurs on ne le connaît plus que pour l'objet dominant qui seul a droit d'y porter. Vous qui invoquez la raison et réclamez contre les travers du cœur, soyez assez généreux pour être mon ami. Cet effort peut prévenir bien des maux ; mais aucun de ceux-ci ne peut changer ma destinée qu'en l'abrégant. »

Cependant, l'irritation commence à venir bientôt quand « le frère » ose mettre des tiers au courant de l'histoire :  
 ... « Oui, je vous ai parlé ce matin avec un accent que vous avez dû trouver nouveau ; mais, lorsque je vous ai si bien témoigné à quelle occasion se développait le sentiment qu'il exprimait, je ne puis m'étonner assez de vous en voir chercher si loin la cause... Quant à ces derniers temps, je ne vois pas de quelle injustice vous pouvez vous plaindre : je vous prouvais de l'estime, de l'amitié, de la confiance, et certainement, si vous vous êtes retiré parce que j'accordais ces sentiments à qui ne vous plaisait pas, vous avez été le maître, mais vous n'avez pas le droit de le trouver mauvais. Lorsque

vous aveuglement à cet égard va jusqu'à manifester votre mécontentement à des tiers, vous manquez à la confiance que je vous avais donnée, vous manquez à la délicatesse, à l'honnêteté : je ne vois plus qu'une âme vulgaire en proie à des sentiments que je ne veux pas qualifier, mais que je méprise. Voilà ce que vous avez vu ce matin, lorsque j'ai été confirmée dans l'opinion de ce que vous aviez dit; voilà ce que je confesse aussi hautement que tous mes sentiments, car il n'en est pas un que je ne puisse avouer, quoique je n'ignore pas combien les travers et les corruptions du monde peuvent mal les interpréter.

« Assurément, je connais trop bien ce monde pour mettre beaucoup de prix à vivre au milieu de lui. Les assassins ne me paraissent point plus redoutables qu'ils ne vous semblent.

« J'aurais beaucoup à dire sur votre propre éloignement et les manifestations de vos opinions politiques, et ce blâme continuel des nôtres ; je ne sais ni pourquoi ni comment on peut... établir des reproches d'abandon... quand on se montre ainsi soi-même..., mais tout se tient et rien ne m'étonne plus. »

Quelque temps encore, pourtant, M<sup>me</sup> Roland n'ose sévir :

... « Injuste comme la passion, irritée comme l'envie, votre lettre serait atroce, si ce n'était l'ouvrage de l'égarement, et elle vous rendrait haïssable à quiconque vous connaîtrait moins que je ne fais. Vous voulez juger ce que vous ne connaissez pas, et vous n'avez tracé que des injures ; je vous plains et je vous pardonne.

« Mais soyez tranquille sur le soin que je puis prendre de ma vertu ; elle ne dépend ni de vous, ni de personne, pas plus que mon estime ne dépend de votre jugement, ni mes affections de votre volonté.

« Méritez de votre pays, comme je saurais toujours mériter de l'humanité, et ôtez la poutre de votre œil avant de vous employer à retirer la paille qui est dans celui de votre frère.

« Je parlais ce matin de *générosité* à votre cœur, j'in-

voque actuellement la *justice* pour votre propre paix ; croyez que l'une et l'autre vous serviront mieux pour le bonheur et l'amitié.

« Quoi qu'il puisse en être, je ne me départirai point de cette dernière à votre égard, car l'usage de mon indépendance n'est pas pour moi la rupture des liens sacrés de l'estime et de la reconnaissance ; et, sans prétendre vous débiter jamais des préceptes ou vous faire des prédictions, je saurai, même dans mes erreurs, vous offrir des exemples.

« Venez-vous dîner aujourd'hui, pour les autres du moins ?

... « Justice et fierté s'indignent de vos excès, mais l'amitié les pardonne, parce qu'elle les attribue à un égarement qu'elle regrette et voudrait vous épargner.

« Si vous vous sentez capable de venir chez moi et d'y être ce que vous devez, je vous recevrai avec l'affection que vous méritez. Mais je vous préviens que je ne souffrirai pas une troisième scène. Je sais tout ce que je dois à l'amitié, mais je suis incapable de rien accorder à aucune espèce de crainte, la mort dut-elle s'y trouver, car je sais aussi ce qui m'est dû et je ne souffre pas qu'on l'oublie.

« Votre touchante douleur de ces jours passés vous méritait les consolations de l'amitié ; je veux vous taire, par égard, l'effet de votre disposition contraire, et si vous me connaissez bien, vous devez le juger assez. »

Elle condescend même jusqu'à donner des explications :

... « J'ai trop de courage pour avoir besoin d'en montrer, j'estime trop peu la vie pour me soucier de la conserver ou de la perdre ; il y a même plus, je la trouve si laborieuse pour les gens de bien, que je ne serais pas fâchée d'en voir abrégier le terme, et j'aurais peut-être une sorte de volupté à le voir approcher. Je connais assez les hommes pour ne rien attendre de leur justice ; je n'en ai que faire ; ma conscience me tient lieu de tout... Assurément, la fin de la Révolution n'est pas bien claire, et ce qu'on appelle *des partis* seront bien jugés par la posté-

rité ; mais j'ai la persuasion que mon mari y trouvera sa gloire, et le pressentiment qu'elle sera payée de notre vie. Peut-être faut-il des victimes pures pour appeler le règne de la justice. Pourtant je ne m'éloignerai jamais de mon mari, je partagerai sa destinée et je mourrai comme j'ai vécu, ne pouvant trouver de bonheur que dans mes devoirs, quoiqu'ils me coûtent souvent à remplir, et retournant avec délices à la nature qui, dans nos tristes sociétés, semble n'avoir plus d'asile que le tombeau... »

Nous verrons plus tard, dans les lettres qu'elle écrira à Buzot, que dans ses protestations d'attachement, elle reprendra le même thème. Pour le moment, suivant son expression, « elle n'ambitionne que de conserver son âme pure et de voir la gloire de son mari intacte », et, comme Lanthenas continue des scènes odieuses, elle brise avec lui, ne gardant plus que de froides relations mondaines jusqu'au jour où, voyant sa louche attitude politique, elle finira par le haïr, et tracera de lui dans ses « *Notices* » un triste portrait, dont nous détacherons seulement quelques lignes qui semblent bien se rapporter aux derniers incidents : « Lanthenas, apparemment, comme le vulgaire, content de ce qu'il a lorsque d'autres n'obtiennent pas davantage, s'aperçut que je ne demeurais point insensible, en devint malheureux et jaloux ; rien ne rend si maussade et même injuste ; je le sentis, et j'étais trop fière pour l'épargner ; il s'éloigna, d'autant plus furieux, imaginant le pis ; ses opinions mêmes prirent une nouvelle teinte ; il prétendit se mettre entre le côté droit dont il blâmait les *passions*, et le côté gauche dont il ne pouvait approuver les excès ; il fut moins que rien et se fit mépriser des deux parts... » Et M<sup>me</sup> Roland soulignait elle-même le mot « *passions* ». Peu après, en octobre 1793, elle ajoutait, parlant de Lanthenas dans ses lettres à Mentelle : « Ce sont des espèces d'avortons, qui ne sont pas faits pour les passions, qui ne sauraient en inspirer, mais qui demeurent capables de fureur et surtout de lâcheté à l'égard de ceux qu'ils croient être plus heureux... »